



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Si vous ne pouvez venir à cette assemblée générale, vous pouvez soit voter par correspondance soit donner pouvoir à la personne de votre choix, en lui remettant directement le pouvoir ci-dessous ou en l'adressant au siège des Papillons blancs pour réception **avant le 20 septembre 2020**. Vous pouvez également laisser le pouvoir « en blanc ». Les pouvoirs « en blanc » seront remis au Président de l'assemblée qui les distribuera aux membres de l'association présents à l'assemblée générale.



### POUVOIR

**Je soussigné(e) :** M. – Mme - Mlle (*rayez les mentions inutiles*)

NOM (*en capitales*) .....

Prénom.....

Demeurant.....

.....

Membre de l'association Les Papillons blancs de Paris,

**Donne pouvoir à :** M. – Mme - Mlle (*rayez les mentions inutiles*)

NOM.....

Prénom.....

Demeurant.....

.....

Membre actif des Papillons blancs de Paris,

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle des Papillons blancs de Paris convoquée **le 24 septembre 2020, à 17 heures, à la mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, 6 rue Drouot, 75009 Paris**, salle du Conseil. Dans le cas où l'assemblée générale ne pourrait se tenir le 24 septembre 2020 ce pouvoir reste valable pour une autre assemblée ayant le même ordre du jour.

Pouvoir pour élire les administrateurs    oui     non

et voter les résolutions

Porter **obligatoirement**, au-dessus de la signature, la mention manuscrite **“Bon pour pouvoir”**.

Fait à Paris, le :.....

Signature



## 1. Si vous êtes présent(e)

Afin de faciliter le vote le jour de l'Assemblée Générale présentez-vous avec l'enveloppe bleue dans laquelle vous aurez inséré le vote pour les administrateurs ; le vote des résolutions.

## 2. Si vous souhaitez voter par correspondance

Pour que votre vote soit comptabilisé, **il faut que vous soyez à jour de votre cotisation.** Vous avez 1 bulletin de vote à votre disposition, pour élire les futurs membres du Conseil d'administration et voter les résolutions

Vous devez :

1. Cocher les cases correspondant à votre choix.
2. Insérer ce bulletin dans **la petite enveloppe bleue**.
3. Glisser cette enveloppe bleue dans **l'enveloppe T blanche** et vous n'avez plus qu'à l'envoyer.

**Votre vote devra arriver pour le 20 septembre 2020 au plus tard.**

## 3. Si vous souhaitez donner un pouvoir à une personne de votre choix

Vous remplissez le pouvoir joint en désignant cette personne et en n'oubliant pas de le signer et d'indiquer « **Bon pour Pouvoir** ».

**Attention**

**Vous devez être à jour de votre cotisation 2020 pour que votre vote soit pris en compte.**